



Dr Jacqueline FRAYSSE

Députée
des Hauts-de-Seine



Patrick JARRY

Maire de Nanterre
Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

Réf. : JF/PJ/DK

Nanterre, le 29 février 2016

Monsieur Michel Cadot
Préfecture de police de Paris
7 boulevard du Palais
75004 PARIS

Copie à l'ensemble des membres du conseil d'administration

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs semaines, des informations nous parviennent selon lesquelles l'autorisation d'exercice en chirurgie complète de l'hôpital Max Fourestier ne serait pas renouvelée par l'ARS. Bien que cette dernière n'ait pas fait connaître officiellement sa décision, c'est pourtant un budget remettant en cause l'activité en chirurgie complète qui a été présenté devant le COPERMO le 26 janvier dernier. Nous ne sommes pas sans savoir, par ailleurs, que des échanges ont lieu entre vos services, l'ARS, Monsieur Crémieux et l'AP-HP pour décider de la réorganisation complète de l'activité du CASH.

Ces projets, lourds de conséquences s'agissant du devenir de l'établissement et de ses personnels, ne peuvent être décidés ainsi à huis clos. Ils doivent nécessairement faire l'objet d'une approbation par le conseil d'administration du CASH.

A cet égard, nous avons bien noté la date de sa prochaine réunion, le 8 avril. Toutefois, pour l'ensemble des raisons évoquées ci-dessus, nous considérons qu'il devrait être convoqué dans les plus brefs délais. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir en avancer la date.

Comptant sur votre diligence, recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Jacqueline FRAYSSE

Patrick JARRY